



**CHARTRE POUR LA
SCIENCE OUVERTE
DE L'UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

UN ENGAGEMENT DE L'INSTITUTION POUR LA SCIENCE OUVERTE

L'Université de Genève entend promouvoir une recherche de qualité, fondée sur le partage des connaissances scientifiques et sur la coopération entre les chercheurs et les chercheuses. L'institution s'inscrit dès lors pleinement dans la vision d'une science dite ouverte visant à assurer l'accès libre et facilité aux publications scientifiques, aux données de recherche et aux méthodologies utilisées pour générer ces données. La science ouverte a pour ambition de démocratiser l'accès aux savoirs en permettant un accès aux résultats de recherche, d'augmenter l'efficacité de la recherche grâce à des outils de gestion et de partage des données, d'améliorer la qualité des recherches en facilitant une science plus cumulative et collaborative et de favoriser l'intégrité scientifique en permettant la vérification de la reproductibilité des résultats. Elle offre également aux chercheurs et chercheuses une plus grande visibilité de leurs travaux et remet en question le monopole des grands éditeurs sur les publications scientifiques.

La présente **Charte pour la science ouverte** marque l'engagement de l'Université et de sa communauté pour un partage des connaissances scientifiques. Elle énonce les principes que l'Université de Genève entend promouvoir afin de favoriser l'accès libre aux données et résultats de recherches menées en son sein. La mise en œuvre de ces principes est présentée dans une **feuille de route** régulièrement révisée par le Rectorat, laquelle s'inscrit dans la **Stratégie numérique** de l'Université de Genève.

DONNÉES DE RECHERCHE – AUSSI OUVERTES QUE POSSIBLE

Les chercheurs et chercheuses de l'Université gèrent les données de recherche de manière responsable et transparente tout au long de leur cycle de vie. Ils et elles gèrent et partagent les données de leurs recherches d'une manière aussi ouverte que possible, afin qu'elles soient faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables. Les chercheurs et les chercheuses apportent une attention particulière aux données sujettes à des exigences légales et éthiques, par exemple celles relevant de la sphère privée de personnes ou de la protection de la propriété intellectuelle.

L'Université met à disposition des chercheurs et chercheuses, éventuellement en partenariat avec d'autres institutions,

des infrastructures adéquates, robustes et économiquement viables pour la gestion des données de recherche. Elle s'engage par ailleurs à offrir des services de soutien en faveur des chercheurs et chercheuses.

DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES OUVERTES PAR DÉFAUT

En accord avec la [Stratégie nationale suisse en faveur de l'Open Access](#), les publications des collaborateurs et collaboratrices de l'Université de Genève issues de financements publics doivent être disponibles en accès libre. Ceci signifie qu'elles peuvent être lues gratuitement par tout un chacun, à tout moment et en tout lieu via internet.

L'Université s'engage, avec ses partenaires suisses et européens, à favoriser l'accès libre aux publications scientifiques.

RECONNAISSANCE ET INCITATIONS À TRAVERS L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

Les efforts des chercheurs et chercheuses pour rendre accessibles leurs données et leurs publications sont pris en compte dans le cadre de l'évaluation de la recherche, en particulier lors des développements de carrières (procédures de nomination, promotion et renouvellement) et lors d'appels à projets internes.

SENSIBILISATION, FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

L'Université sensibilise l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux et pratiques d'une science partagée et soutient les efforts des chercheurs et chercheuses en matière d'Open Science. Elle propose des formations et offre un accompagnement pour le personnel de la recherche.

Les chercheurs et chercheuses s'informent régulièrement sur les enjeux et pratiques de la science ouverte, par exemple en participant à des formations ou en échangeant avec leurs pairs.

